



Phantom Boy

Héros made in Bourg-lès-Valence



sommaire

03 ÉDITORIAL

04 ARRÊT SUR IMAGES

06 ÉVÉNEMENT

Phantom Boy :
Héros made in Bourg-lès-Valence

07 DOSSIER

Projet Urbain

10 ACTUALITÉ

Vidéoprotection : objectif sécurité

12 ENVIRONNEMENT

L'innovation grandeur nature

13 ENSEMBLE

Les dames de cœur,
un atout pour nos aîné(es)
Gagnant-gagnant
Vestiaire bourcain, la Ville en mode solidaire

14 TRIBUNES POLITIQUES

Majorité
Opposition

15 INFORMATIONS PRATIQUES

16 AGENDA

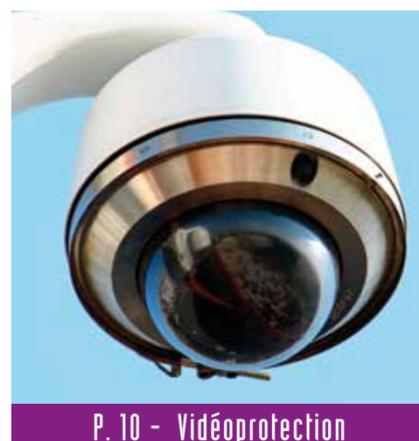
en savoir plus sur www.bourg-les-valence.fr



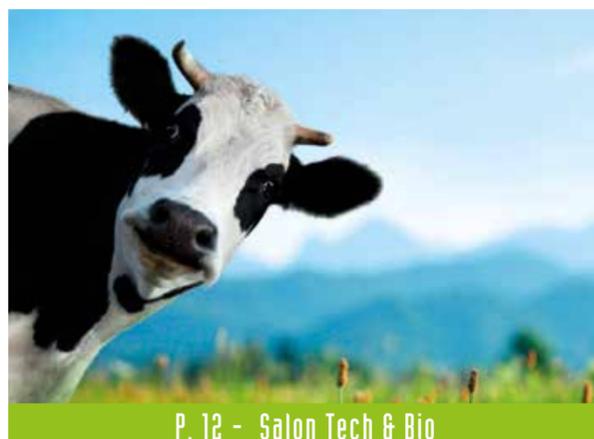
P. 6 - Phantom Boy



P. 7 - Projet Urbain



P. 10 - Vidéoprotection



P. 12 - Salon Tech & Bio

édito

Chère Madame, cher Monsieur,

L'automne 2015 sera marqué par la sortie du dernier long-métrage produit à Bourg-lès-Valence par Folimage et Jacques-Rémy Girerd : « Phantom Boy ».

Un film d'animation réalisé par Alain Gagnol et Jean-Loup Felicioli, dans lequel vous retrouverez les voix d'Audrey Tautou, Jean-Pierre Marielle et Edouard Baer.

Il sortira en salle le 14 octobre et nous savons d'ores et déjà que le succès sera au rendez-vous, prouvant une nouvelle fois l'excellence de la filière bourcaine du cinéma d'animation.

Après avoir consacré tout notre début de mandat à travailler sur un Projet Urbain global, pensant l'avenir de Bourg-lès-Valence de manière prospective, celui-ci a été présenté lors de la troisième et dernière réunion publique qui s'est tenue au début de l'été au Théâtre le Rhône.

Nous vous en résumons les grandes lignes dans ce BLV Mag, avec 3 priorités clairement identifiées : l'aménagement de Girodet et des Berges du Rhône, la création d'un véritable Centre-Ville, la création d'un parc public dans l'espace en friche de la Cartoucherie.

S'ouvre désormais une deuxième phase : celle du travail sur le montage technique et financier des projets. S'étalant sur plusieurs mois, cette phase sera peu visible mais conditionnera la bonne réussite du projet. Seulement ensuite débiteront les premiers travaux.

Avec méthode, nous préparons l'avenir... tout en gardant à l'esprit que la réussite de notre Projet Urbain nécessitera une mobilisation et une détermination pour que le futur visage de Bourg-lès-Valence rayonne dans les années à venir.

Marlène MOURIER
Maire de Bourg-lès-Valence

“ Avec méthode,
nous préparons
l'avenir...”

BLV MAG - NUMERO 175 - Octobre 2015

Journal édité par la Ville de Bourg-lès-Valence et distribué dans tous les foyers. - Directeur de publication : Ville de Bourg-lès-Valence.

Rédaction : Cabinet, Service communication - contact@bourg-les-valence.fr - Crédit photos : Service communication - Conception / Réalisation : JBS Communication

IMPRIM'VERT® Impression : Imprimerie Jalin - Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement - Tirage : 10 500 exemplaires - Distribution : Société DISTRIBUTAL

arrêt sur images



LA MAIN VERTE

Les 5 lauréats du **Concours des Jardins et Balcons fleuris** ont été récompensés en présence de tous les participants. Pour la première fois, cette année, un prix spécial Gîte a été attribué.



ATTENTION TRAVAUX

Les élu(es) à la rencontre des habitants dans le cadre de l'opération « **Rénovation de Façades** » pour les informer et les sensibiliser à l'embellissement de notre Ville.



TOURNOI AMICAL

Grand succès pour la 1^{ère} édition du **Tournoi de football interbourcains** où 80 jeunes se sont rencontrés sportivement malgré une météo capricieuse. L'équipe de l'Allet a remporté le tournoi et remettra son titre en jeu l'année prochaine.



COMME SUR DES ROULETTES

Les riders ont fait le show au Skate Park des 3 Sources à l'occasion de la 2^{ème} édition du **Bowl Lord Victory**.



FORUM DES ASSOCIATIONS

Quelques 80 associations ont participé au **Forum des associations** à la Halle des Trois Sources et renseigné les très nombreux Bourcains présents sur leurs activités et programmes d'animations. En milieu de journée, la Ville a remis ses **Trophées aux Sportifs et Bénévoles méritants**.



CARNETS DE VOYAGE

Pose de la première pierre de la **Maison de la Francophonie** Paul Eluard, dans le cadre du déplacement d'une délégation du Conseil Municipal et du Comité du Jumelage dans le Haut-Karabagh. L'occasion aussi de rencontrer à Erevan le Maire de **Talin**, Sarkis Aramian.



LE CHEMIN DES ECOLIERS

Quelques 3000 jeunes Bourcains ont repris en septembre le chemin des huit groupes scolaires publics, des deux écoles privées, du collège et des lycées de la commune.

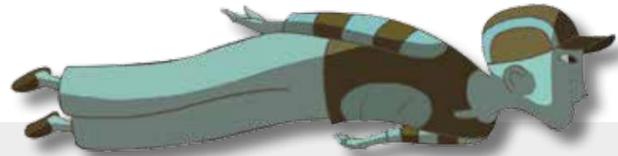


SUIVEZ LE GUIDE

Samedi 19 et dimanche 20 septembre, les Bourcains ont participé aux **Journées Européennes du Patrimoine** à la médiathèque La Passerelle, à la Cartoucherie et à l'Hôtel de Ville où les élu(es), guides d'un jour, les ont accueillis et leur ont fait visiter la Maison commune.



événement



Phantom Boy : héros made in Bourg-lès-Valence

Après «Une Vie de Chat», Alain Gagnol et Jean-Loup Felicioli nous font découvrir un film policier fantastique qui met en scène Léo, un garçon de 11 ans face à un double défi : remporter une victoire sur la maladie et contre un mystérieux gangster...

Comment êtes-vous arrivés à l'animation ?

Alain Gagnol : Au départ, je me destinais à faire du dessin et plus précisément de la bande-dessinée. Mais je n'étais jamais satisfait du résultat. Je me suis donc tourné vers l'écriture de romans et de scénarios.

Jean-Loup Felicioli : Comme Alain, c'est le hasard qui m'a conduit vers l'animation.

J'ai fait l'école des Beaux-Arts. En 1987, j'étais objecteur de conscience et j'ai trouvé un emploi à Folimage.

Comment avez-vous commencé à travailler ensemble ?

AG : Nous avons travaillé sur « L'égoïste »...

JLF : Un court-métrage qui devait être réalisé en pâte à modeler. Au final, comme je voulais un rendu très coloré, on l'a fait en dessins animés. On était vraiment satisfait du résultat alors on a continué !

Comment expliquez-vous le succès des films de «Folimage» face à l'invasion de la 3D et du numérique ?

JLF : Même si l'informatique est un outil indispensable, l'animation est réalisée à la main sur du papier. Le travail minutieux des artistes et des techniciens est visible à l'écran. Le public est alors le double spectateur du film et de tout le savoir-faire de ses créateurs !

Phantom Boy... en route pour les Oscars 2017 ?

AG : On l'espère sincèrement. Nommés dans la catégorie Meilleur Film d'Animation pour «Une Vie de Chat» en 2012, ça a été une consécration pour nous. Nous étions vraiment contents que notre travail soit reconnu à une telle échelle.

JLF : Le problème, c'est que ça donne de mauvaises habitudes. Maintenant il faut l'avoir !

Quels sont vos prochains projets ?

AG : Nous travaillons sur «Tulipe», un long-métrage qui parle d'une petite fille qui voit des monstres. Une histoire avec beaucoup d'humour qui pourrait très bien se dérouler dans une ville comme Bourg-lès-Valence !



Gros plan sur... La Cartoucherie

Qui mieux que le fondateur de Folimage, Jacques-Rémy Girerd, pour parler du site de la Cartoucherie, véritable pôle d'excellence autour de l'image animée ?

«L'aventure a débuté en 1981 grâce à la volonté et au talent d'artistes et de techniciens. Spécialisés dans la réalisation de films image par image, nous réalisons et produisons des longs et courts métrages mais également des séries télévisées.

Ayant à cœur la formation de jeunes auteurs, le pôle accueille depuis 1999 l'école du film d'animation, La Poudrière et l'Equipée, l'association pour le développement du film d'animation il y a maintenant 11 ans.

Connu et reconnu dans le monde entier, le site de la Cartoucherie comprend plus de 10 structures liées aux métiers de l'image et continue de se développer avec notamment l'extension de la Cartoucherie qui abritera le studio indépendant Team To).

dossier

Les 3 priorités du Projet Urbain

Berges du Rhône
Centre-Ville
Cartoucherie

9 mois de travail, 9 mois de consultations, 9 mois d'échanges avec les Bourcains, les élus, les partenaires de la Ville : le Projet Urbain a été présenté le 29 juin dernier lors de la 3^{ème} réunion publique qui s'est tenue, au Théâtre Le Rhône.

Le travail qui a débuté en octobre 2014 vient de s'achever. La Ville a mandaté un Cabinet d'études pour travailler à un projet urbain déterminant les grandes évolutions de la commune à échéance de 15 ans.

Ce projet global, s'il aborde l'avenir de nombreux quartiers, cible 3 lieux stratégiques pour l'avenir de Bourg-lès-Valence : les Berges du Rhône et Girodet, le Centre-Ville, la Cartoucherie.



Les 3 priorités du Projet Urbain

AMENAGER GIRODET ET LES BERGES DU RHONE

Avec des berges globalement non entretenues et non aménagées, avec un espace marqué par des implantations peu cohérentes mêlant zone économique (entreprises, hôtel, locaux administratifs, restaurants) et espaces de loisirs, le Cabinet Aubry & Guiguet pointe du doigt des Berges du Rhône faiblement mises en valeur, eu égard à ce que l'on peut entrevoir de l'autre côté du fleuve, comme à Guilhaud-Granges par exemple.

Le Cabinet propose ainsi de :

- ✓ transformer Girodet en zone de loisirs sportif, culturel et de détente ;
- ✓ aménager et embellir les Berges du fleuve afin d'en faire un espace véritablement accueillant pour les Bourcains ;
- ✓ développer l'installation de cafés, guinguettes, restaurants avec vue sur le fleuve ;
- ✓ favoriser les espaces de balades en diminuant la place accordée à la voiture ;
- ✓ prolonger la ViaRhona jusqu'à Valence, notamment l'Épervière ;
- ✓ créer une esplanade festive entre le Théâtre et le fleuve (l'espace parking étant relocalisé à l'arrière du Théâtre) ;
- ✓ bâtir (uniquement sur le secteur nord de Girodet), de beaux appartements avec vue sur le Rhône...

Pour faire vivre cet endroit, il sera essentiel, à terme, de favoriser les liaisons entre la Ville et le fleuve par un réaménagement de la route départementale susceptible de favoriser de nouveaux franchissements, ainsi que l'embellissement de la passerelle qui surplombe l'autoroute, reliant le Vieux Bourg à Girodet.

CREER UN VERITABLE CENTRE-VILLE

Lors des réunions publiques et des balades urbaines ou lors des groupes de travail de nombreux Bourcains ont regretté l'inexistence d'un véritable Centre-Ville à Bourg-lès-Valence. Si le sujet est difficile, une action volontariste est envisagée dans le triangle situé entre la Poste, la Médiathèque et la Mairie.

L'idée consiste à attirer en ce lieu des commerces « vivants » (café, restaurant, bureau de tabac, boulangerie...) et faire de la Place des rencontres une véritable place festive en y renforçant les animations et les aménagements paysagers, à créer un « Cœur vert » à la place de l'actuel CCAS qui sera démoli, mais aussi à encourager la construction de logements de qualité (avenue Tony Garnier par exemple) afin de densifier et de faire vivre ce Centre-Ville...



CREER UN PARC D'AGGLOMERATION A LA CARTOUCHERIE



Accueillant essentiellement des entreprises liées au cinéma d'animation, le site de l'ancienne cartoucherie dispose encore à proximité des bâtiments utilisés, de 4,5 ha aujourd'hui en friche.

Le Projet Urbain vise à créer en ce lieu un parc public « avec ses bassins, ses canaux et sa végétation existante », un tel parc public faisant aujourd'hui défaut sur la commune. Cette création renforcerait la « trame verte » de la Ville au profit des familles bourcaines, tout en renforçant l'attractivité globale du site au profit des touristes et des salariés du site (environ 300 personnes).

A l'intérieur de ce parc, un restaurant pourrait prendre place, tout comme pourrait être engagée une réhabilitation des bassins et des bâtiments existants. Serait aussi envisagée la réalisation à travers le site d'une liaison douce « Chony - Centre-Ville ».

Nous reviendrons dans le prochain numéro sur les autres propositions contenues dans le Projet Urbain.

9

Nombre de mois de l'étude

3

Les réunions publiques associant toute la population

4

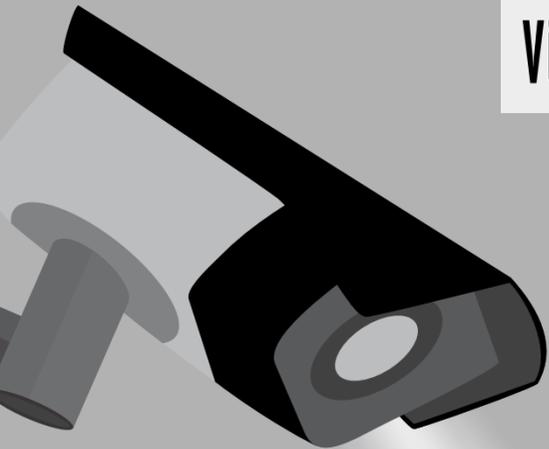
Nombre de balades urbaines

PROCHAINE ETAPE

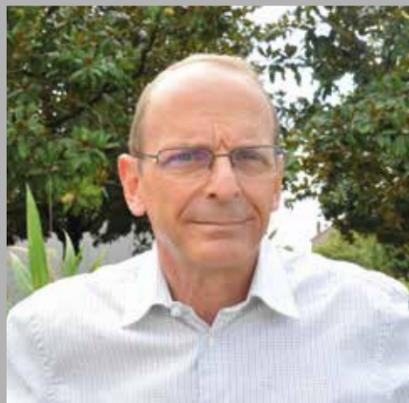
Ces différents projets sont en train d'être hiérarchisés par les élus (2^{ème} semestre 2015), en tenant compte des moyens de la commune. D'ores et déjà, des contacts ont été pris avec les partenaires potentiels du Projet Urbain, tant du côté de l'Etat que des autres collectivités territoriales. Viendra alors la phase du montage technique des dossiers (2016), avant que ne puissent être engagés les premiers... «coups de pioche».

actualité

Vidéoprotection : objectif sécurité



Les **26** caméras installées sur la commune vont assurer une surveillance accrue des personnes et des biens sur le territoire, prévenir les actes de délinquance, accroître la réactivité des interventions des forces de l'ordre et des services de secours.



Bernard Collignon, Premier adjoint au Maire en charge de la sécurité.

L'Etat ayant cessé de communiquer aux Maires les statistiques par commune, il est désormais difficile de connaître l'état réel et détaillé de la délinquance sur notre territoire. Toutefois, l'installation de caméras en différents lieux de la Ville demeure une nécessité. Elles seront au nombre de 26 et ont été installées depuis une quinzaine de jours afin d'être opérationnelles au début du mois de novembre : « Notre détermination à lutter contre la délinquance pour assurer la tranquillité des habitants de Bourg-lès-Valence nous a amenés à mutualiser le visionnage des images filmées par les caméras de vidéoprotection avec la Ville de Valence » souligne **Bernard Collignon, Premier adjoint au Maire en charge de la sécurité.** « Cette mutualisation nous permet de bénéficier d'une surveillance de notre espace public 24 h / 24 h, 7 j / 7 et offre sur le plan de l'efficacité et de la sécurité, de pouvoir suivre d'une commune à l'autre un auteur de délit et ainsi augmenter le périmètre des investigations ». Et de conclure : « Sans compter la source d'économies substantielles qu'elle génère » !

La vidéo-protection : comment ça marche ?

Les 26 caméras implantées sur l'ensemble de la commune sont reliées au Centre de Protection Urbaine (CPU) où des agents municipaux assermentés et placés sous l'autorité de la Police Municipale, se relaient pour contrôler les images toute l'année.

Ce Centre comprend une pièce d'observation avec un mur d'écran ergonomique, une salle de crise opérationnelle et un poste de contrôle à l'usage des autorités pour le visionnage des enregistrements. Enfin, un bureau stratégique est dédié au traitement des données.

Les images sont transférées au Commissariat de Police. Parallèlement, le Parquet de Valence est doté d'un équipement de visionnage des enregistrements pendant les auditions sous l'autorité judiciaire.

Quid du droit à l'image ?

Le Centre de Protection Urbaine répond à un cahier des charges rigoureux en matière de sécurité et de confidentialité des informations et images traitées.

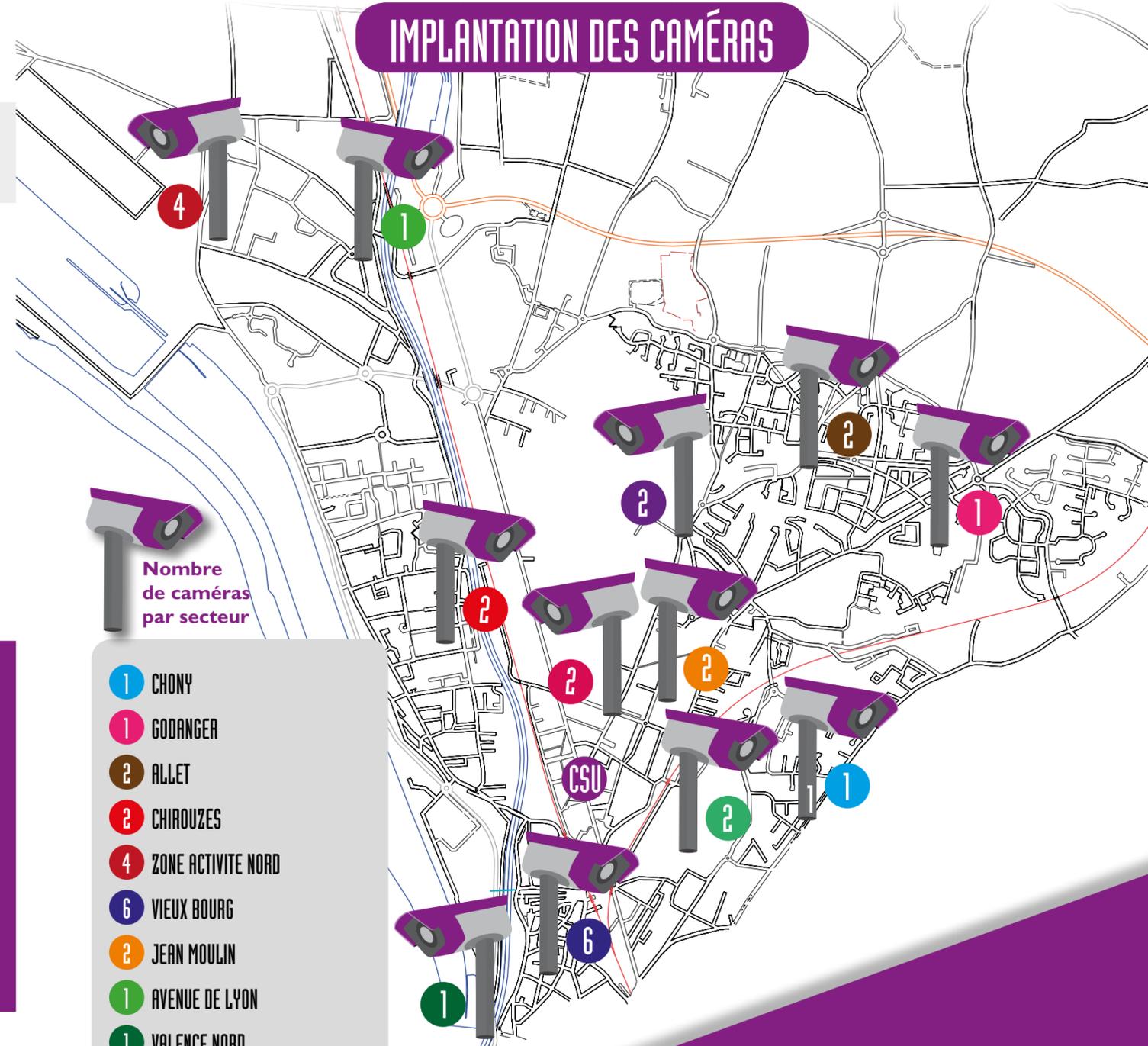
L'accès au système est bien évidemment sécurisé, le personnel assermenté et les visiteurs doivent remplir une fiche détaillée pour légitimer leur venue.

Conformément à la réglementation en vigueur toute diffusion d'image relevant de la sphère privée est interdite. En vue de protéger la vie privée des habitants, toutes les images d'immeubles, résidences, maisons... sont automatiquement floutées, seul l'espace public est visionné.

Enfin, le CPU informe la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL), une institution indépendante qui contrôle et veille au respect de l'identité humaine, de la vie privée et des libertés individuelles ou publiques.

* 435 délits recensés au 2nd semestre 2015 contre 494 au 1er semestre selon les statistiques de la Direction Départementale de la Sécurité Publique (DDSP).

IMPLANTATION DES CAMÉRAS



- Nombre de caméras par secteur
- 1 CHONY
 - 1 GODANGER
 - 2 ALLET
 - 2 CHIROUZES
 - 4 ZONE ACTIVITE NORD
 - 6 VIEUX BOURG
 - 2 JEAN MOULIN
 - 1 AVENUE DE LYON
 - 1 VALENCE NORD
 - 2 CENTRE VILLE
 - 2 VALENTIN
 - 2 MOULIN D'ALBON
 - CSU CENTRE DE SURVEILLANCE URBAINE

MEMO APPELS D'URGENCE

SAMU	POMPIERS	POLICE NATIONALE	POLICE MUNICIPALE
15	18	17	04 75 79 47 47

DÉMÉNAGEMENT

La Police Municipale se rapproche du Centre-Ville et s'installe à partir du 30 septembre au 7 avenue de Lyon. Un local spécialement équipé sera dédié au visionnage des images des caméras de vidéoprotection.

L'innovation grandeur nature

A l'initiative de la Chambre de l'Agriculture de la Drôme, la 5^{ème} édition du Salon Tech & Bio a reçu plus de 14 000 visiteurs en 2 jours intéressés par les techniques agricoles bio et alternatives.

Le site du Lycée agricole du Valentin a pris des allures de ruches en effervescence les 23 et 24 septembre derniers entre les conférences, échanges, expositions et démonstrations que proposait le Salon cette année.

Une 5^{ème} édition riche en nouveautés à l'instar d'un espace de 100m² dédié à la méthanisation ou encore des drones utilisés pour gérer l'irrigation et la fertilisation !

L'agriculture 2.0 s'est donc installée dans notre Ville le temps du Salon, comme nous l'explique **Dominique Gential, adjointe au Maire chargée de l'urbanisme**, de l'environnement et du développement durable : « C'est une occasion exceptionnelle de pouvoir accompagner un tel événement, ouvert au grand public pour la première fois. La Ville entretient un partenariat actif avec l'organisateur du Salon, la Chambre d'Agriculture et le Lycée agricole du Valentin, véritable poumon vert de notre cité. Un site remarquable que nous valorisons tout au long de l'année via des aménagements pérennes pour que tous les habitants puissent en profiter pleinement » conclut l'élue.



PAROLES D'EXPOSANTS

Pourquoi participer au salon Tech & Bio ?

« Venir dans une région où l'on n'est pas ou peu connu est toujours intéressant. Cela nous donne l'occasion de rencontrer nos fournisseurs régionaux, de prospecter, de créer et développer un nouveau relationnel. Les visiteurs se comptent par milliers ! »

René Briand,
plans maraîchers bio, Nantes

« Depuis que le salon Tech & Bio existe, nous avons participé à toutes les éditions. Il est donc logique d'être encore présents cette fois-ci. Cela nous permet de nous faire connaître, de discuter avec les professionnels et d'échanger avec nos partenaires agricoles et les collectivités. »

Société Safer Drôme, Valence



15 hectares
18 délégations européennes
130 intervenants français et internationaux
270 exposants
100 démonstrations



Anne-Claire Vial, présidente de la Chambre d'Agriculture de la Drôme

« La présence du lycée agricole du Valentin, ses 6 hectares, son site voisin de la Chambre d'Agriculture, sa proximité avec les infrastructures telles que la gare de Valence TGV, l'entrée nord de l'autoroute sont des atouts majeurs pour Bourg-lès-Valence, un point stratégique pour accueillir des personnes venant de divers horizons. Organiser ce salon ici est aussi pour moi l'occasion de valoriser et saluer la démarche des élus locaux qui ont su garder un territoire agricole au cœur d'une agglomération. »

en savoir plus sur www.bourg-les-valence.fr

Les Dames de Cœur, un atout pour nos aîné(es)



Depuis quelques mois, la Ville a mis en place un nouveau dispositif en direction des seniors isolés de la commune, les Dames de cœur...

A ce jour, une douzaine de dames bénévoles rendent visite à nos seniors une à deux fois par semaine pour partager ensemble des activités.

Au programme de ces échanges réguliers supervisés par Madame Anne-Marie ROCHE du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) ; des sorties culturelles, des promenades, de la lecture, des jeux ou tout simplement des discussions.

La convivialité et la courtoisie sont les maître mots de cette remarquable initiative qui crée du lien intergénérationnel et rompt l'isolement des seniors souvent seules comme nous l'explique Annie Jarray, dame de cœur et Paulette Ponton à qui elle rend visite tous les lundis après-midi ...

AJ : « Je consacre mon temps libre à des activités bénévoles et lorsque j'ai appris la mise



en place de ce dispositif, j'ai immédiatement eu envie d'apporter ma contribution !

Cela fait maintenant 8 mois que je rends visite à Paulette Ponton.

Je donne de mon temps mais je reçois beaucoup en contrepartie. C'est un échange. Ensemble, nous tricotons de la layette pour la Croix-Rouge. Avoir un objectif en commun nous rapproche.

Avec l'arrivée de l'automne, nous allons nous remettre à la marche et, en fonction du temps, nous alternerons tricot, marche et toujours nos longues discussions.

On papote énormément. Nous avons toujours beaucoup de choses à nous dire ! »

PP : « Je suis veuve et sans enfant et ma solitude me pèse. C'est très difficile de vivre la solitude au quotidien. Le temps nous paraît bien long. On se sent inutile. Aussi j'ai accepté de recevoir ma Dame de cœur avec grand plaisir. »

Chaque semaine commence bien parce que je sais qu'Annie avec son sourire, sa bonne humeur et son enthousiasme vont venir égayer mon lundi. Nous parlons beaucoup mais nous rions beaucoup aussi. C'est un autre effet bénéfique de cette initiative ! »

**Envie de rejoindre les « Dames de Cœur » ou envie de bénéficier de ce dispositif ?
N'hésitez pas à contacter le CCAS : 04 75 79 36 52**

Vestiaire bourcain... la Ville en mode solidaire

Jeudi 1^{er} octobre en fin de matinée a eu lieu l'inauguration officielle du Vestiaire Bourcain. Géré désormais uniquement par le CCAS, le Vestiaire Bourcain est ouvert à tous les habitants pour les dons de vêtements, de chaussures et de linge en bon état et permet aux personnes les plus démunies, inscrites préalablement auprès du CCAS de la commune, d'en bénéficier pour un prix symbolique.

Avec le concours des personnes en emplois aidés pour le tri et la mise en rayons, le Vestiaire bourcain reçoit des dons des particuliers mais aussi de magasins selon le principe de « un vêtement donné = une vente au Vestiaire bourcain = une contribution à l'emploi d'insertion ».



**Vestiaire bourcain :
Rue Emile Vidal**

Horaires d'ouverture :
lundi et vendredi de 9 h à 11 h 30,
mardi de 14 h à 16 h 30.

**En dehors des heures d'ouverture,
une borne de collecte des dépôts
des vêtements, de chaussures et
de linge est à la disposition des
Bourcains sur le parking devant le
Vestiaire.**

Majorité municipale



Le 19 septembre dernier, l'AMF, association qui réunit les 36 000 Maires de France (droite et gauche confondues), coprésidée par François Baroin (Les Républicains) et André Laignel (Parti Socialiste), a appelé les communes à organiser une journée de protestation contre la politique de l'Etat qui diminue drastiquement ses dotations aux communes.

Nous avons donc décidé de nous associer au mouvement national.

Malheureusement, les élus socialistes bourcains ont refusé de soutenir la démarche, préférant une fois encore soutenir la politique du Gouvernement plutôt que l'intérêt de leur commune.

Et pourtant, en perdant 600 000 €, **Bourg-lès-Valence est directement touchée par ces décisions budgétaires qui auront des répercussions sur nos investissements en terme d'équipements, de services à la personne, de travaux dans les écoles, de moyens pour nos associations, d'espaces verts moins entretenus...**

Tout ceci ne va pas dans le bon sens, et nous espérons que l'Etat réorientera ses décisions afin de garantir un service public de proximité.

Oppositions municipales



« Une équipe à votre service »

F.NEYRON, JY GIROUIN, V.KEYSER, W.PAILHES, M.ORY, D.CLUZEL, C.RANC

Marlène Mourier augmente les taxes et tarifs ! Nous disons STOP !

L'équipe municipale de droite n'a pas de projet pour l'avenir de notre ville. Les Bourcains apprécieraient-ils de subir l'arrêt de tous les projets lancés et les fortes hausses des taxes ?

- Taxe des ordures ménagères : **+15% en 2015** et tarifs de la cantine **+15% en 2015**.

Alors que parallèlement :

- Baisse des subventions aux associations, hausse des tarifs pour la location des salles et du matériel
- Gaspillage d'argent avec l'abandon de la nouvelle salle des fêtes en remplacement de la salle des Sapins
- Abandon de la résidence pour séniors en centre-ville et du projet de maison médicale
- Abandon des entreprises locales et des emplois avec l'arrêt des chantiers de la ville
- Aucune nouveauté sur les questions de sécurité malgré les slogans de campagnes

Nos engagements pour les Bourcains :

- Non-augmentation des tarifs de la cantine et gratuité des Temps d'Activités Périscolaires (TAP)
- Nouvelle salle des fêtes sur les berges du Rhône et création d'un parc dans la Cartoucherie
- Implantation de la police nationale au Vieux Bourg à la place de la police municipale
- Création d'une maison médicale, d'un espace vert et d'un parking en centre-ville

Intercommunalité : des choix importants votés sans aucune information aux Bourcains

La communauté d'agglomération Valence-Romans a voté le transfert des compétences «Petite enfance», «Eclairage public» et «Piscine» au 1^{er} janvier 2016. Nous regrettons que Marlène Mourier, vice-présidente de l'agglomération, ne rende jamais compte des décisions qui touchent le quotidien des Bourcains. Est-ce que Madame le Maire n'assume pas ses choix ?

Permanence les lundis 15h-18h ou sur RDV auprès de : agir26500@gmail.com



« Bons réfugiés ou mauvais migrants ? »

Le parti communiste a une longue histoire avec les migrants, des moments forts comme celui de la FTP-MOI, comme les luttes pour les droits des travailleurs migrants comme plus récemment, la solidarité aux sans-papiers. Les actions contre toutes les discriminations, jalonnent cette histoire. On fait beaucoup de bruit autour de cet accueil mais le chiffre n'en reste pas moins de, seulement 24 000 sur deux ans. A voir certaines gesticulations, des hordes seraient à nos portes. Mais posons-nous les bonnes questions, d'où viennent les guerres et la misère et qui en tire profit ? Les déplacements des populations n'en sont-elles pas le résultat ? IRAK, SYRIE, PALESTINE, Afrique... A qui profite le crime ? Il y a des Maires qui refusent d'accueillir des réfugiés, Quelle position avez-vous Mme le Maire de BLV ?

Gérard Esson conseiller municipal PCF/FG, permanence jeudi Mairie de 10 h à 12 h ou sur rendez-vous au 04.75.79.47.11



Accueil des migrants : cessons l'appel d'air

Cette crise des migrants nous a montré une chose : la déconnexion totale de nos gouvernants socialistes.

Voulant accueillir 24 000 réfugiés et bien plus encore, Hollande et ses acolytes sont prêts à donner des centaines de millions d'euros pour des étrangers, alors que tant de nos habitants et de nos citoyens sont dans le gouffre du chômage et de l'insécurité. La France n'a pas les moyens !

Cette pseudo solidarité est un appel d'air. L'Allemagne a été submergée par ces migrants et a fermé ses frontières. Qu'attend la France ?! Que des djihadistes arrivent par centaines sur notre sol ? Rétablissons nos frontières, signez la pétition sur stopschengen.com.

Damien Toumi, conseiller municipal Debout La France

Contact : toumi.damien@gmail.com
06 50 12 20 14

Etat-civil de juillet à septembre 2015



LES NOUVEAUX NÉS DE L'ÉTÉ

JUILLET : Léana GENSEL - Emir ARSLAN - Kamélia CORTES - Constance ARNAUD
Chloé ZOUNGRANA - Agathe LE VOURCH - Firas HOMRANI - Sasha HOARAU
Azad DEIRDARIAN - Garance MOURLAM - Lola HAMON
AOUT : Noah NOUVET - Clara BASCOUL - Milan VERNET
SEPTEMBRE : Liyah KABOUCHE - Adélaïde BERGEZ

ILS SE SONT DIT « OUI »



JUILLET : FALLAY Nicolas et AMIRZAYAN Karine
AOUT : Thomas GASPARD et POURRET Elodie
SEPTEMBRE : Nadir CHABRAKI - Dalila OUALI
Mohamed BEJAOUI - Stéphanie PILON



ILS NOUS ONT QUITTÉS

JUILLET : Marc ODEYER - Valérie ALIZARD - André BONTOUT - Jean ARGAND
Germaine BOURDON née VACHE - Yvan COSENTINO - Jean DEYRES
Christiane GRANGE née SARTRE - Adeline BOUVIER née RAYMOND
Flora PASAYAN née KAZIKOGLU - Bernard VISTICOT
Elise JUNIQUE née MONTEL - Guy CLAIR
AOUT : Habiba CHAABI née MOIRI - Esther DERSARKISSIAN née BABOUDJIAN
Georges MERLE - Guy VINCENSINI - Yvonne LLUSIA PELLEJERO née OLIVIER
Patrick CARLE - André VEY - Roger DORNE
SEPTEMBRE : Jacques NAHIM - Suzanne MARTINEZ née MASSOT
Yvan LE-XUAN - Ahmed MAHDAOUI - Emilie ROUYEYROL née POIX

HÔTEL DE VILLE
HORAIRES D'OUVERTURE

La Mairie est ouverte du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 (17 h le vendredi).
Renseignements au 04 75 79 45 45

Les permanences Etat civil du samedi matin sont réservées uniquement aux Bourcains.

PERMANENCE DU MAIRE

Le Maire vous reçoit personnellement (problèmes administratifs, emploi...)
Prise de rendez-vous de 9 h à 12 h les lundis, mardis, jeudis et vendredis auprès du Secrétariat du Maire. Tél : 04 75 79 45 02
ou par courriel : secretariat.maire@bourg-les-valence.fr

PERMANENCE DES ÉLUS

Les Elus vous reçoivent sur rendez-vous. Tél : 04 75 79 46 66
ou par courriel : secretariat.elus@bourg-les-valence.fr

ALLÔ
MAIRIE



Appel gratuit depuis un poste fixe
N° Vert 0 800 026 500

Besoin d'une intervention sur le domaine public ?

VOUS SIGNALEZ...
NOUS INTERVENONS !

Ligne ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30



La Ville se mobilise pour plus d'écoute, plus de proximité, plus de réactivité.

Votre avis nous intéresse !



Des remarques, des suggestions ou des questions ?

Afin d'améliorer la qualité du service public rendu par la Ville à tous les habitant(es), n'hésitez pas à nous faire part de vos impressions :

par courrier à Mairie de Bourg-lès-Valence
36 rue des Jardins - 26500 Bourg-lès-Valence

par mail à secretariat.maire@bourg-les-valence.fr

Retrouvez-nous également sur

et prochainement sur twitter et instagram

Octobre

du lundi au vendredi

12-16

OCTOBRE

Semaine Bleue des Seniors

Vendredi

16

OCTOBRE
17h30 et 20h30

Film conférence
Connaissance du Monde Laos

Théâtre Le Rhône

Vendredi Samedi

23-24

OCTOBRE

Ligue contre le cancer
Octobre Rose

Théâtre Le Rhône

Novembre

Vendredi

06

NOVEMBRE
20h30

Humour
Max Boublil
«Grand Garçon»
Théâtre Le Rhône



Samedi Dimanche

07-08

NOVEMBRE
4^e édition des Rencontres de la BD

La Cartoucherie

Dimanche

08

NOVEMBRE
15h

Spectacle caritatif
en faveur des chiens guides d'aveugles
Théâtre Le Rhône

Mercredi

11

NOVEMBRE
11h15

Commémoration de la Signature de l'Armistice du 11 novembre 1918
Place de la Liberté

Samedi

14

NOVEMBRE
20h30

Humour
Sellig «Episode 4»
Théâtre Le Rhône



Samedi

14

NOVEMBRE
11h00

Cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants
Salle des Mariages - Mairie

Mardi

17

NOVEMBRE
15h00

Spectacle des seniors
Piaf... 100 ans d'amour !
Compagnie Trabucco
Théâtre Le Rhône

Mercredi

18

NOVEMBRE
20h30

Humour
D'JAL
Théâtre Le Rhône

Judi

19

NOVEMBRE
20h

Humour
Jamel Comedy Club
Théâtre Le Rhône

Vendredi

20

NOVEMBRE
17h30 et 20h30

Film conférence
Connaissance du monde La Suisse
Théâtre Le Rhône

Samedi

21

NOVEMBRE
20h30

Concert
Collectif 13 + Azwaan
Théâtre Le Rhône

Mercredi

25

NOVEMBRE
20h30

Théâtre
Stéphane Plaza
« Hors Service »
Théâtre Le Rhône



Judi

26

NOVEMBRE
20h30

Concert
Youssoupha
Théâtre Le Rhône

Vendredi

27

NOVEMBRE
17h30 et 20h30

Film conférence
Connaissance du monde Himalaya
Théâtre Le Rhône

Décembre

Judi

03

DECEMBRE
20h

Humour
Olivier de Benoist
«Fournisseur d'Excès»
Théâtre Le Rhône

Vendredi

04

DECEMBRE
20h30

Théâtre
Couple mode d'emploi 2
Théâtre Le Rhône

Samedi

05

DECEMBRE

Soirée en faveur Téléthon
Théâtre Le Rhône

Vendredi

11

DECEMBRE
17h30 et 20h30

Film conférence
Connaissance du monde Le Pays basque
Théâtre Le Rhône

Vendredi

18

DECEMBRE
20h00

Humour
Noëlle Perna
«Super Mado»
Théâtre Le Rhône



Dimanche

20

DECEMBRE
15h00

Théâtre jeune public
«Le Petit Prince»
Théâtre Le Rhône

Janvier

Vendredi

15

JANVIER
17h30 et 20h30

Film conférence
Connaissance du monde L'Inde
Théâtre Le Rhône

RENDEZ-VOUS

d'Octobre 2015
à Janvier 2016